

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 115 (1989)
Heft: 10

Artikel: La diversification: un atout de l'économie genevoise d'hier et d'aujourd'hui, un objectif pour l'avenir!
Autor: Manghardt, Jean-Claude
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-76935>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La diversification : un atout de l'économie genevoise d'hier et d'aujourd'hui, un objectif pour l'avenir !

Depuis de nombreuses années, le Conseil d'Etat a eu l'occasion de rappeler son attachement au maintien à Genève d'une économie diversifiée.

Dans l'«Exposé du Conseil d'Etat sur sa politique en matière économique», de juin 1975, on trouve déjà l'objectif général consistant à «maintenir une économie diversifiée, qui sauvegarde les activités de type primaire et répartisse de façon harmonieuse les activités secondaires et tertiaires».

Plus récemment, en septembre 1987, dans le cadre de sa réponse à la motion 243 «concernant les limites du développement de Genève», le Conseil d'Etat a réaffirmé qu'il entend continuer à «favoriser le maintien d'un secteur primaire performant même si, traduit en termes d'emploi, il ne représente qu'une faible partie de la population ; d'activités de production compétitives comportant un niveau d'emploi qui permette au secteur secondaire de rester l'un des éléments moteurs de l'économie locale ; d'activités de service variées et équilibrées qui permettent au secteur tertiaire de garder son dynamisme».

Si Genève a moins souffert que d'autres régions des périodes de récession que l'économie mondiale a, hélas ! dû traverser, c'est en partie grâce à la

JEAN-CLAUDE MANGHARDT,
GENÈVE

diversité de son économie. Cette recherche d'une véritable répartition des risques n'est d'ailleurs pas propre à l'économie et elle s'applique à beaucoup de domaines de la vie car, comme on le dit très justement de manière imagée, «il n'est pas bon de mettre tous ses œufs dans un même panier» !

La notion de secteur économique

Sans aller jusqu'à remettre en cause la division traditionnelle en trois secteurs, primaire, secondaire et tertiaire, il est toutefois réaliste de considérer aujourd'hui avec prudence une telle structure de l'économie.

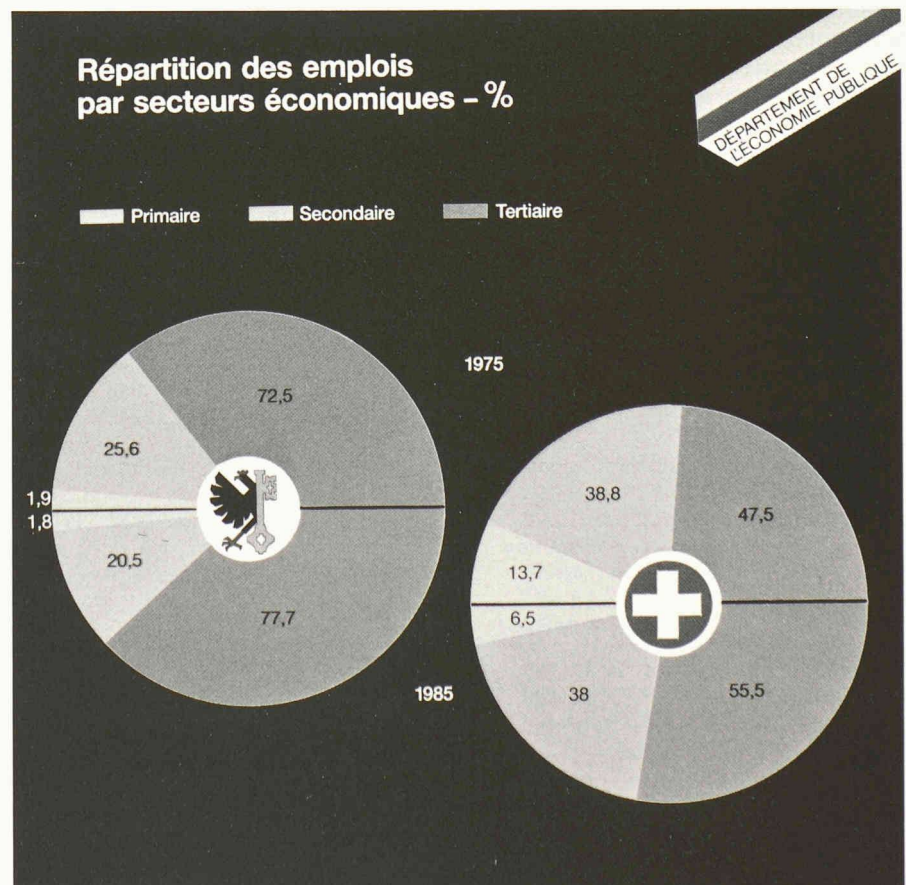
Les divers types d'activités économiques sont actuellement très imbriqués les uns dans les autres, les secteurs de la fabrication et les services ayant de plus en plus besoin les uns des autres. De nombreuses activités de services participent aujourd'hui à l'augmentation de la productivité industrielle (systèmes experts, logiciels de production, etc.). Il est d'ailleurs intéressant de constater que dans bien des cas le choix d'un équipement est fondé davantage sur la qualité des services offerts par la société qui le fabrique que sur les particularités intrinsèques du produit lui-même qui sont, elles, parfois très semblables à celles de beaucoup d'articles concurrents.

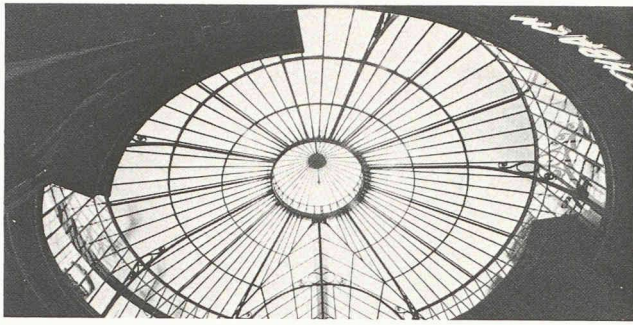
Grâce aux études menées à bien par l'Office fédéral de la statistique (OFS) sur les «personnes occupées dans le secteur secondaire, selon le genre d'activité économique et l'activité effective, en Suisse, en 1985», nous sommes aujourd'hui en mesure de quantifier un phénomène qui jusqu'à maintenant n'était qu'une réalité apparente. Les quelques chiffres suivants, tirés de

l'étude à laquelle je viens de faire référence, sont particulièrement évocateurs :

- sur le plan suisse, près de 30 % des personnes occupées à plein temps dans le secteur secondaire exercent en fait des activités de type tertiaire, le même chiffre étant de 26 % pour le canton de Genève. Même si l'on ajoute aux activités de production la recherche et le développement, la proportion d'activités de type «services» ne diminue que de 3 % ;
- en descendant au niveau des branches économiques, le phénomène est parfois encore plus marqué. Dans l'industrie chimique, seuls 44 % du personnel sur le plan suisse et 46 % sur le plan genevois se trouvent affectés à des tâches de fabrication ou de montage et la moitié des employés est donc active dans des domaines qui relèvent plus de ce qu'il est convenu d'appeler le secteur tertiaire. L'industrie chimique n'est pas un cas isolé et des différen-

Répartition des emplois par secteurs économiques - %





ces moins accentuées mais tout à fait comparables peuvent être relevées dans d'autres branches, où le pourcentage de personnel employé à la fabrication ou au montage est le suivant : industrie des produits alimentaires (62 % pour la Suisse, 64 % pour Genève); arts graphiques (69 % en Suisse, 72 % à Genève); métallurgie (75 % en Suisse, 74 % à Genève); construction de machines/véhicules (62 % en Suisse, 68 % à Genève); constructions électriques, électroniques, optique (60 % en Suisse, 65 % à Genève). Citons encore l'industrie des boissons où, sur le plan tant national que cantonal, environ 60 % des emplois sont en fait liés à des activités de services.

Bien que nous ne disposions pas de chiffres en ce qui concerne le secteur tertiaire, on peut aisément imaginer que l'on retrouverait un phénomène très semblable, avec une amplitude peut-être moins marquée. Un seul exemple suffit pour illustrer une telle affirmation : les garages automobiles répertoriés dans ce secteur emploient un nombre non négligeable de professions à caractère technique, et il n'est que de penser en tout premier lieu aux mécaniciens.

Les analyses que l'on peut faire sur la base d'une répartition des activités sur les trois secteurs traditionnels doivent donc être relativisées et il serait préférable de se référer plutôt à l'agriculture, aux activités directement liées à la production et à celles directement liées aux services. La subdivision clas-

sique pourrait ne plus refléter assez fidèlement la dynamique du marché de l'emploi.

La diversification sur le plan macroéconomique

En gardant présentes à l'esprit les réserves énoncées précédemment et vu que nous n'avons pas d'autres données à disposition, il est tout de même intéressant d'étudier la part relative des divers secteurs traditionnels au sein de l'économie.

Le tableau suivant indique qu'avec 39 % de la population active dans l'industrie, la Suisse garde encore un secteur de production bien représenté.

Comme chacun le sait, l'économie genevoise est, elle, plus « tertiaisée » avec plus de 70 % des personnes occupées à plein temps exerçant une activité dans le secteur des services. Est-elle en ce sens vraiment atypique ou au contraire a-t-elle déjà atteint le stade de « maturation » que d'autres pays prévoient pour plus tard ? On ne peut qu'espérer être dans le deuxième cas qui permettrait une stabilisation de la répartition des activités économiques dans les années à venir.

De nombreux facteurs indiquent de toute évidence que sur le plan mondial les activités de services sont encore appelées à se renforcer. Nous avons vu précédemment à quel point le secteur dit secondaire repose déjà aujourd'hui sur des activités relevant des services. Aux Etats-Unis, entre les années 1970

et 1985, ce sont les services commerciaux qui ont présenté la croissance la plus rapide avec un taux de près de 200 %. Durant la même période, les quatre secteurs de la restauration et débits de boissons, du commerce de détail, des services commerciaux et des services médicaux ont été des pourvoyeurs d'emplois particulièrement dynamiques puisqu'ils ont offert à eux seuls près de 8 des 12 millions de postes créés, selon une enquête du BIT - je tiens à préciser qu'il s'agit ici uniquement de présenter l'évolution quantitative des emplois, le thème de l'exposé n'étant pas d'analyser l'évolution « qualitative » qui, elle, offre des caractéristiques très particulières. Enfin, des études menées en France semblent ne laisser aucun doute sur l'orientation de la croissance qui sera complètement centrée sur le tertiaire. D'aucuns prévoient qu'en l'an 2000, 73 % des travailleurs seront occupés dans ce secteur (+ 13 % par rapport à aujourd'hui), les activités de type secondaire continuant à s'éroder puisqu'elles représenteraient 21 % des emplois au lieu de 31 % actuellement. Comme on le voit, ces dernières données sont proches de la situation genevoise d'aujourd'hui.

La diversification au niveau microéconomique

Il ne suffit pas pour notre canton d'assurer la diversification de ses secteurs économiques. Trop de fois par le passé, que ce soit sur un plan international ou national, des régions se sont trouvées confrontées à d'énormes difficultés en raison des problèmes causés à un pan important d'un secteur économique particulier. Il n'est besoin que de penser à l'industrie lourde, notamment aux aciéries ou à l'horlogerie, pour que de nombreux exemples viennent immédiatement à l'esprit.

Nous devons donc, dans la mesure de nos moyens et là où cela est possible, assurer la diversité des différentes branches d'activités à l'intérieur même des grands secteurs économiques. Dans ce domaine particulier, Genève se trouve actuellement placée dans une situation relativement favorable. Cela est en particulier le cas pour le

Comparaisons internationales : population active dans l'agriculture, l'industrie et les services, en 1980.

	Population active en 1980 (en milliers)	Agriculture (en %)	Industrie (en %)	Services (en %)
Amérique du Nord	121 783	3,65	30,85	65,50
Canada	11 849	5,30	29,45	65,30
Etats-Unis	109 872	3,45	31,00	65,50
Europe	217 952	13,70	39,30	47,00
CEE	135 029	9,10	38,30	52,60
AELE	15 049	7,90	35,75	56,35
dont Suisse	3 062	6,15	39,10	54,70

Source : BIT.



secteur tertiaire dont la branche occupant le plus de personnes, à savoir le commerce de détail, ne représente que 12% des emplois du secteur des services. La situation est légèrement différente sur le plan du secteur secondaire où le bâtiment/génie civil, secteur bien connu de nombreux lecteurs de cette revue, couvre à lui seul 39% des emplois.

On peut faire le même genre de constatation en étudiant la taille des entreprises. Sur la base des résultats d'une enquête approfondie menée en 1982 par le Service cantonal de statistique, on s'aperçoit que dans les secteurs secondaire et tertiaire réunis, 97% des établissements occupent moins de 50 personnes et 1,4% seulement en emploient plus de 100. Il est intéressant de relever encore que 84% des établissements occupent moins de 10 personnes. A titre indicatif, on peut rappeler qu'en 1985 le canton de Genève comptait 20646 établissements employant un total de 243 773 personnes.

La diversification : un enjeu qui dépasse le cadre purement économique !

Nous avons vu combien la diversification est une notion importante sur le plan économique, dans la mesure où chacun cherche tout naturellement à minimiser les conséquences négatives que peuvent avoir des périodes de dépression telles que celles auxquelles le monde a été confronté par le passé. L'avenir ne saurait d'ailleurs être exempt de toute surprise.

La diversification a cependant une autre dimension qu'il n'est pas possible de passer sous silence, même pour un économiste, cela d'autant moins qu'aujourd'hui les réflexions en matière économique doivent être associées à celles liées à la qualité de la vie. En permettant d'offrir des conditions de travail variées à la main-d'œuvre locale, la diversification joue aussi pleinement son rôle sur le plan sociologique. En fait, l'enjeu est tout simplement de pouvoir permettre aux talents qui s'expriment dans notre canton d'être utilisés au mieux, dans l'intérêt général.

Dans un territoire exigu, pas de diversification sans créativité !

L'exiguïté du canton de Genève nous contraint à tirer le meilleur parti possible des surfaces encore à disposition pour des activités économiques. Ce qui pourrait paraître au premier abord un handicap se transforme dans bien des cas en un réel atout puisque c'est à une sélection mûrement réfléchie que nous devons procéder avant de décider de toute nouvelle affectation.

Sachant relever les défis, architectes, ingénieurs et tous ceux qui de près ou de loin sont liés à la construction ont su trouver dans la troisième dimension – la hauteur – l'espace manquant dans les deux autres. C'est ainsi que même dans nos zones industrielles, nous voyons aujourd'hui sortir de terre des usines et bâtiments aussi denses que possible, qui permettent souvent de regrouper plusieurs entreprises, facilitant par là même les synergies. Grâce à ces esprits créatifs, grâce au recours à des matériaux modernes et à la couleur, les nouveaux centres technologiques contribuent à rendre nos zones industrielles de plus en plus attrayantes.

Adresse de l'auteur :

Jean-Claude Manghardt
Directeur de la division économique
du Département de
l'économie publique de la République
et canton de Genève
Rue de l'Hôtel-de-Ville
1204 Genève